



Bulletin Officiel

N°6986 Lundi 13 novembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

8

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 06/11/2023*)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- AMEN ALLIANCE SICAV
- AMEN TRESOR SICAV
- BTK SICAV
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV SECURITY

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois **de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1**. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de **100 000 obligations**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TLF 2023-2» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective **stable**. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfis-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/10/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, **TUNISIE LEASING ET FACTORING** s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « **TUNISIE VALEURS** » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2023-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **07/11/2023** sous le n°**23-1110** et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

2023 - AS - 1274

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCYM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,540	115,597
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,461	160,551
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,796	132,864
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,281	144,357
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,216	138,282
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	140,926	141,009
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	132,771	132,834
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,391	53,416
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	39,005	39,027
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	132,754	132,829
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,487	116,544
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,280	116,342
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,583	20,594
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,523	141,608
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,887	137,942
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,257	13,263
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,585	197,689
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,122	13,126
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,899	111,955
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,707	115,772
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,126	16,135
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,355	101,423
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,168	2,171
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,999	71,026
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,297	146,824
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	107,204	107,739
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,374	123,428
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	153,223	153,503
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	582,653	583,351
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	150,278	150,396
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	196,692	197,029
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	102,072	102,416
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	143,899	144,143
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	172,454	172,361
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,715	156,715
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,236	24,320
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,931	102,999
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,072	1,071
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,065	1,066
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 480,742	2 485,811
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	241,676	242,394
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,145	3,142
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,810	2,810
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,033	52,799
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,434	1,435
47	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,223	1,224
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,217	1,219
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,135	15,415
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,301	11,405
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,628	14,971
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 076,080	5 100,542
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,231	91,677
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243		1,236

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,655	111,697	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	101,000	101,043	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,084	108,139	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,560	105,614	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,845	106,904	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,692	110,739	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,255	107,311	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,779	104,837	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	107,999	108,052	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,780	108,843	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,657	106,717	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,445	106,502	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,103	105,161	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,741	107,771	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,100	105,152	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,195	102,223	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	108,983	109,038	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,632	104,685	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,444	114,496	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,663	106,715	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,712	110,759	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,525	106,611	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 008,202	1 008,712	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,908	110,054	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	60,840	61,184	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,524	109,844	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,750	17,752	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	322,149	322,439	
84 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 225,940	2 224,118	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,871	69,133	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,168	55,303	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,423	108,434	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,267	11,341	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,181	16,221	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,210	17,223	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,192	15,206	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	102,240	102,611	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,034	89,100	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,012	93,051	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,259	105,421	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	95,941	96,326	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,677	10,730	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,364	100,544	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,744	75,046	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	87,797	87,954	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,131	123,122	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	147,898	148,573	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	152,314	153,465	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	198,293	199,167	
105 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	186,755	187,832	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,251	180,198	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	24,949	25,308	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 727,255	10 747,624	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	143,045	143,440	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	95,376	95,174	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 755,219	4 804,196	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,587	10,599	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,812	171,315	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 101,147	11 188,656	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 389,889	10 396,365	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 624,125	10 644,023	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 500,210	10 520,086	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 365,160	10 384,838	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	122,945	123,378	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	995,406	1 000,584	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AMEN ALLIANCE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » au 30 septembre 2023 pour la période se terminant à cette date, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **57 813 665 Dinars**, un actif net de **57 649 836 dinars** et un bénéfice de la période de **895 317 dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle sur la situation financière de AMEN ALLIANCE SICAV arrêtés au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie en vigueur en Tunisie.

Observations

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois en actions OPCVM, obligations et bons de trésor assimilables représentent 83,46% de l'actif au 30 Septembre 2023, dépassant ainsi la limite de 80% de l'actif prévue par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

En conséquence, les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent 16,506 % de l'actif total au 30 Septembre 2023. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons votre attention sur la note 2.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode à adopter par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Le traitement comptable y afférent, à appliquer d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 06 Novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Jelil BOURAOUI

BILAN
Au 30/09/2023
(Exprimé en dinars)

		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
ACTIF				
Portefeuille-titres		48 251 623	51 299 417	50 048 187
Actions et droits rattachés		-	-	-
Obligations de sociétés	3.1	16 083 766	18 689 006	17 885 891
Emprunt d'Etat	3.2	32 167 857	30 041 369	31 703 935
Titres OPCVM		-	2 569 042	458 361
Placements monétaires et disponibilités		9 542 687	26 908 744	18 614 004
Placements monétaires		-	10 851 735	4 945 577
Disponibilités	3.3	9 542 687	16 057 009	13 668 427
Créances d'exploitation	3.4	19 355	30 805	22 889
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		57 813 665	78 238 966	68 685 080
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.5	142 567	245 139	165 560
Autres Créditeurs divers	3.6	21 262	8 182	5 978
TOTAL PASSIF		163 829	253 321	171 538
Capital	3.7	55 249 045	74 727 455	64 737 932
Sommes Distribuables	3.8	2 400 791	3 258 190	3 775 610
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-	-
Résultat distribuable de la période		2 400 791	3 802 073	4 814 193
Régul résultat distribuable de la période		-	-543 883	-1 038 583
ACTIF NET		57 649 836	77 985 645	68 513 542
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		57 813 665	78 238 966	68 685 080

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT

Allant du 01/07/2023 au 30/09/2023

(Exprimé en dinars)

		Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	4.1	845 587	2 566 470	822 904	2 490 645	3 336 412
Dividendes/ Titres OPCVM		-	64 529	-	230 461	230 461
Revenues des obligations de sociétés		757 771	2 241 357	735 088	1 999 599	2 757 551
Revenues des emprunts d'Etat		87 816	260 584	87 816	260 584	348 400
Revenus des placements monétaires	4.2	243 080	647 891	1 001 522	2 143 565	2 528 277
Total des revenus de placements		1 088 667	3 214 361	1 824 426	4 634 210	5 864 689
Charges de gestion des placements	4.3	-170 648	-498 447	-293 588	-720 922	-918 208
Revenus Nets des placements		918 019	2 715 914	1 530 838	3 913 288	4 946 481
Autres charges d'exploitation	4.4	-33 182	-98 738	-66 257	-111 215	-132 288
RESULTAT D'EXPLOITATION		884 837	2 617 177	1 464 581	3 802 073	4 814 193
Régularisation du résultat d'exploitation		-177 346	-216 385	-827 760	-543 883	-1 038 583
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		707 491	2 400 791	636 821	3 258 190	3 775 610
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		177 346	216 385	827 760	543 883	1 038 583
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-	-2 460	8 694	5 993	-1 676
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		10 480	-22 839	26 630	-157 857	-138 973
Frais de négociation de titre		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		895 317	2 591 877	1 499 905	3 650 210	4 673 544

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Allant du 01/07/2023 au 30/09/2023

(Exprimé en dinars)

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	895 317	2 591 878	1 499 905	3 650 210	4 673 544
OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	884 837	2 617 177	1 464 582	3 802 073	4 814 193
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-	-2 460	8 694	5 993	-1 676
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	10 480	-22 839	26 630	-157 857	-138 973
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-3 750 682	-13 455 583	-14 836 809	3 351 767	-7 143 670
Souscriptions	15 425 206	65 612 477	75 419 159	135 071 289	175 556 463
- Capital	14 115 825	60 866 011	69 234 631	124 830 681	161 325 710
- Régularisation des sommes non distribuables	815 539	3 544 113	3 613 774	6 592 318	8 510 712
- Régularisation des sommes distribuables	493 842	1 202 353	2 570 754	3 648 290	5 720 041
Rachat	-19 175 887	-79 068 060	-90 255 968	-131 719 522	-182 700 132
- Capital	-17 493 203	-73 378 518	-82 542 468	-121 157 992	-167 154 669
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 011 496	-4 270 804	-4 314 986	-6 369 356	-8 786 839
- Régularisation des sommes distribuables	-671 188	-1 418 738	-3 398 514	-4 192 173	-6 758 624
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 855 365	-10 863 705	-13 336 904	7 001 977	-2 470 126
ACTIF NET					
En début de période	60 505 201	68 513 542	91 322 548	70 983 668	70 983 668
En fin de période	57 649 836	57 649 836	77 985 645	77 985 645	68 513 542
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	500 533	582 767	798 901	638 000	638 000
En fin de période	470 130	470 130	672 801	672 801	582 767
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,723%	5,754%	4,182%	5,559%	5,669%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2023

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société AMEN ALLIANCE SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 15 janvier 2020 à l'initiative de Amen Bank et a été ouverte au public le 17 février 2020. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

La gestion de la SICAV est assurée par la société AMEN INVEST. AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV. AMEN BANK se charge aussi de la distribution des titres de la SICAV.

La société AMEN ALLIANCE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 17 février 2020 au 31 décembre 2020.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1. **Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 Septembre 2023.

2.3. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle

des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du obligations et valeurs similaires et sur les placements trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie

donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

2.7. Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.8. Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.9. Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3. NOTES SUR LE BILAN

PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2023 se détaille comme suit :

3.1. Obligations de sociétés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2023</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0003400405	AMEN BANK 2010 SUB	17 800	237 149	238 526	0,41%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	75 000	4 500 000	4 709 609	8,17%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	500 000	517 564	0,90%
TN0004700811	ATL 2020 -1A	10 000	600 000	647 408	1,12%
TN004700811	ATL 2020 -1AA	15 000	900 000	971 112	1,68%

TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	10 000	800 000	843 934	1,46%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	6 000	600 000	645 896	1,12%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	3 000	300 000	315 120	0,55%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	200 000	202 767	0,35%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1	8 000	480 000	513 213	0,89%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	5 000	400 000	400 787	0,70%
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2	15 000	1 500 000	1 603 815	2,78%
TNBLRFH96SL4	BIAT SUB 2022-1 CATB TX FIXE	6 300	504 000	515 568	0,89%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	7 000	560 000	585 949	1,02%
TN0002102143	TLF 2020-SUB	20 000	1 200 000	1 266 049	2,20%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	10 000	600 000	621 499	1,08%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021-SUB	5 000	400 000	429 040	0,74%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	500 000	537 808	0,93%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	5 000	500 000	518 102	0,90%

Total Obligations de sociétés		15 284 620	16 083 766	27.90%
--------------------------------------	--	-------------------	-------------------	---------------

3.2. Emprunts d'Etat

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2023</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0008000606	BTA13042028	4 000	3 750 000	3 850 445	6,68%
EN0008000606	BTA13042028A	2 500	2 327 500	2 390 278	4,15%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	50 000	5 000 000	5 088 481	8,83%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	50 000	5 000 000	5 034 623	8,73%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	50 000	5 000 000	5 306 674	9,21%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	50 000	5 000 000	5 191 617	9,01%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	6 000	600 000	622 994	1,08%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	25 000	2 500 000	2 555 180	4,43%
TNVFSFLG1FH4	EN 2022 CATC 4EME T TV	15 000	1 500 000	1 604 071	2,78%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000	523 494	0,91%
Total Emprunts d'Etat BTA			31 177 500	32 167 857	55.80%

PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

3.3. Disponibilités

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
PLACEMENT A TERME	-	2 518 558	-
SOMMES A L'ENCAISSEMENT	9 542 687	13 538 451	13 668 427
Total des disponibilités	9 542 687	16 057 009	13 668 427

CREANCES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2023 se détaille comme suit :

3.4. Créances d'exploitation :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
INTERET COURU/COMPTE REMUNERE	19 355	30 805	22 889
AUTRES	-	-	-
Total des créances d'exploitation	19 355	30 805	22 889

PASSIF :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2023 se détaille comme suit :

3.5. Opérateurs créditeurs :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
GESTIONNAIRE	12 443	20 455	14 946
DEPOSITAIRE	37 179	64 196	43 033
DISTRIBUTEUR	92 945	160 488	107 580
Total des opérateurs créditeurs	142 567	245 139	165 560

3.6. Autres créiteurs divers :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
PROVISION CHARGE A PAYER	14 600	-	-
AUTRES CREDITEURS (CMF)	4 978	8 182	5 978
TCL	1 684	-	-
Total des sommes distribuables	21 262	8 182	5 978

ACTIF NET :

3.7. Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier 2023 au 30 Septembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2022	
Montant	64 737 932
Nombre de titres	582 767
Nombre d'actionnaires	99
Souscriptions réalisées	
Montant	60 866 011
Nombre de titres	547 913
Nombre d'actionnaires entrants	17
Rachats effectués	
Montant	-73 378 518
Nombre de titres	-660 550
Nombre d'actionnaires sortants	-22
Autres effets sur le capital	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 460
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	22 839
Régularisation des sommes non distribuables	8 255
Résultats antérieurs incorporés au capital (*)	3 775 610
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-734 946
Frais de négociation de titre	-
Capital au 30 Septembre 2023	
Montant en nominal	55 249 045
Nombre de titres	470 130
Nombre d'actionnaires	94

(*) Les sommes distribuables de l'exercice antérieur ont été distribuées suivant la décision de l'assemblée Générale ordinaire du 28 Avril 2022, affectant ces sommes au niveau du poste capital.

3.8. Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 Septembre 2023 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Résultat Distribuable des périodes antérieures	-	-	-
Résultat Distribuable de la période	2 617 176	3 802 073	4 814 193
Régularisations du résultat distribuable de la période	<216 385>	<543 883>	<1 038 584>
Total des sommes distribuables	2 400 791	3 258 190	3 775 610

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	<u>Du</u> <u>01/07/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/07/2022</u> <u>au 30/09/2022</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Dividendes/Titres OPCVM	-	64 529	-	230 461	230 461
Revenus des obligations des sociétés	757 771	2 241 357	735 088	1 999 599	2 757 551
Revenus des emprunts d'Etat (BTA)	87 816	260 584	87 816	260 584	348 400
Total des Revenus du portefeuille titres	845 587	2 566 470	822 904	2 490 645	3 336 412

4.2. Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2022</u> <u>au</u> <u>31/12/2022</u>
Revenus des placements à terme	-	-	75 944	363 774	385 793
Revenus du compte rémunéré	8 832	26 725	34 298	34 298	34 881
Revenus des certificats de dépôt	140 390	279 156	478 796	844 776	985 698
Revenus des billets de trésorerie	-	-	-	-	-
Revenus des pensions livrées	93 858	342 011	412 484	900 717	1 121 905
Total des Revenus des placements monétaires	243 080	647 891	1 001 522	2 143 565	2 528 276

4.3. Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2023 au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2022</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>
Rémunération du distributeur	93 754	273 847	161 297	396 074	504 463
Rémunération du gestionnaire	39 392	115 062	67 772	166 418	211 959
Rémunération du dépositaire	37 502	109 539	64 519	158 430	201 785
Total des charges de gestion de placements	170 648	498 447	293 588	720 922	918 208

4.4. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2023</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2022 au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 30/09/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>
Redevances CMF	15 758	46 025	27 109	66 567	84 784
Services bancaires & assimilés	6 178	6 196	9 580	9 591	9 597
TCL	<1 634>	8 317	3 568	9 056	11 907
IMPOT & TAXES	-	400	400	400	400
Jetons de présence	12 880	37 800	25 600	25 600	25 600
Total des Autres charges d'exploitation	33 182	98 738	66 257	111 215	132 288

5. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

5.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société AMEN ALLIANCE SICAV est confiée à AMEN INVEST-intermédiaire en bourse ; celle-ci est chargée des choix de placement et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% TTC de l'actif net d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

5.2. Rémunération du dépositaire :

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres de la SICAV. En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une rémunération égale à 0.2% HT de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

Elle est supportée par la SICAV.

5.3. Rémunération du distributeur :

AMEN BANK assure la fonction de distributeur pour la société. Les demandes de souscription et de rachat doivent être introduites auprès des guichets du réseau d'agences d'AMEN BANK avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une commission de distribution annuelle de 0,595% TTC de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 71 248 851 DT, un actif net de 71 183 630 DT et un bénéfice de la période de 1 049 332 DT.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Le portefeuille titres représentent au 30 Septembre 2023, **37,55%** du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent au 30 Septembre 2023, **29%** de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons votre attention sur la note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructurations telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1^{er} Octobre 2019.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 06 Novembre 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet d'Expertise & Conseil

Kais BOUHAJJA

BILAN
Au 30/09/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2022</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		26 751 278	27 490 146	28 804 947
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	0	0	600 829
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	26 751 278	27 490 146	28 204 118
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		44 460 820	31 645 089	29 615 903
a-Placements monétaires	3-2	30 689 251	13 690 100	16 437 956
b-Disponibilités	3-3	13 771 569	17 954 989	13 177 947
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	36 753	18 104	16 991
TOTAL ACTIF		71 248 851	59 153 339	58 437 841
<u>PASSIF</u>				
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	40 406	34 964	35 426
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	24 815	22 382	18 712
TOTAL PASSIF		65 221	57 346	54 138
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	67 938 948	56 680 238	55 166 273
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	3 244 682	2 415 754	3 217 430
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		259	341	331
b-Sommes distribuables de la période		3 244 423	2 415 413	3 217 099
ACTIF NET		71 183 630	59 095 992	58 383 703
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		71 248 851	59 153 338	58 437 841

ETAT DE RESULTAT
Au 30/09/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2023	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2022	31/12/2022
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	476 192	1 446 906	445 054	1 344 414	1 826 912
a-Dividendes		0	0	0	22 230	22 230
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		476 192	1 446 906	445 054	1 322 184	1 804 682
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	712 095	1 766 558	524 671	1 175 593	1 680 014
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 188 287	3 213 464	969 725	2 520 007	3 506 926
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-117 201	-325 151	-104 423	-285 076	-386 613
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 071 086	2 888 313	865 302	2 234 931	3 120 313
PR 3-Autres produits		0	0	13 200	62 502	62 451
CH 3-Autres charges	3-10	-26 508	-72 887	-49 014	-85 970	-114 266
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 044 578	2 815 426	829 488	2 211 463	3 068 498
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		350 727	428 997	56 067	203 950	148 600
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA Période		1 395 305	3 244 423	885 555	2 415 413	3 217 098
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation						
(Annulation)		-350 727	-428 997	-56 067	-203 950	-148 600
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	-767	0	24 910	35 677
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		4 754	6 630	111	-51 252	-50 692
_Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PÉRIODE		1 049 332	2 821 289	829 599	2 185 121	3 053 483

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 30/09/2023

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Du 01/07/2023</i>	<i>Du 01/01/2023</i>	<i>Du 01/07/2022</i>	<i>Du 01/01/2022</i>	<i>Du 01/01/2022</i>
	<i>Au 30/09/2023</i>	<i>Au 30/09/2023</i>	<i>Au 30/09/2022</i>	<i>Au 30/09/2022</i>	<i>Au 31/12/2022</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 049 332	2 821 289	829 599	2 185 122	3 053 483
a-Résultat d'exploitation	1 044 578	2 815 426	829 488	2 211 464	3 068 498
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0	-767	0	24 910	35 677
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 754	6 630	111	-51 252	-50 692
d-Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-2 110 190	-0	-1 997 730	-1 997 731
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	9 394 807	12 088 827	2 290 686	8 838 323	7 257 674
a-Souscriptions	24 977 370	87 896 677	21 773 802	81 353 076	99 033 932
_Capital	24 026 599	84 457 565	21 059 224	78 253 419	95 071 861
_Régularisation des sommes non distribuables	5 074	14 715	-7 977	-26 325	-30 612
_Régularisation des sommes distribuables	945 697	3 424 397	722 555	3 125 982	3 992 683
b-Rachats	-15 582 563	-75 807 850	-19 483 116	-72 514 753	-91 776 258
_Capital	-14 984 382	-71 693 198	-18 823 760	-69 099 252	-87 443 765
_Régularisation des sommes non distribuables	-3 245	-12 270	7 119	23 671	28 738
_Régularisation des sommes distribuables	-594 936	-4 102 382	-666 475	-3 439 172	-4 361 231
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 444 139	12 799 926	3 120 286	9 025 715	8 313 426
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
éa-En début de période	60 739 491	58 383 703	55 975 706	50 070 277	50 070 277
b-En fin de période	71 183 630	71 183 629	59 095 992	59 095 992	58 383 703
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a-En début de période	574 873	538 537	531 614	464 094	464 094
b-En fin de période	663 144	663 144	553 430	553 430	538 537
VALEUR LIQUIDATIVE	107,343	107,343	106,781	106,781	108,412
DIVIDENDES PAR ACTION	5,974	5,974	5,419	5,419	5,419
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,60%	4,52%	1,41%	4,00%	5,11%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2023

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/09/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 Septembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; - A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2023 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 30/09/2023
Obligations	(1)	9 349 253
Emprunts d'Etat	(2)	17 402 025
Total		26 751 278

(1) Obligations des sociétés

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2023	En % de L'actif Net
AMEN BANK 2009 A	TN0003400348	5 000	33 275	33 279	0,05%
AMEN BANK 2010 SUB	TN0003400405	200	2 656	2 671	0,00%
AMEN BANK 2020-03	TN0003400660	14 000	840 000	879 122	1,24%
AMEN BANK SUB 2021-01	TN0003400686	10 000	1 000 000	1 035 128	1,45%
AMEN BANK2008	TN0003400322	5 000	11	11	0,00%
AMEN BANK2008	TN0003400322	3 995	9	9	0,00%
AMEN BANK2008 B	TN0003400330	15 000	375 000	382 632	0,54%
ATL 2017 SUB	TN004700712	7 000	280 000	296 968	0,42%
ATL 2017-11	TN0004700704	2 000	40 000	41 363	0,06%
ATL 2019 -1A	TN0004700803	3 000	120 000	129 122	0,18%
ATL 2021-1	TNFUHZ3R7VR5	6 000	480 000	506 362	0,71%
ATL 2022-1	TN8DSPQCBC06	8 000	800 000	861 197	1,21%
ATL 2023-1	TNMA55MMDD46	2 500	250 000	262 600	0,37%
ATL 2023-2	TN06F5NFW3K1	3 000	300 000	300 000	0,42%
ATLSUBBI17	TN0000470712	5 000	200 000	212 120	0,30%
ATLSUBB17A	TN04700712	10 000	400 000	424 240	0,60%
ATTIJARI LEASING 2022-1 A	TN4J4VCBM140	2 600	208 000	208 410	0,29%
BH 2009	TN0001900844	10 000	153 687	158 583	0,22%
BTE 2019-1B	TN0001300680	7 000	560 000	597 262	0,84%
CIL 2018/1	TN0004201463	1 813	36 260	38 350	0,05%

HL 2016-2	TN0007310337	6 000	120 000	126 341	0,18%
HL 2017-022	TN007310410	2 500	50 000	50 712	0,07%
HL 2017-02A	TN0007310410	5 000	100 000	101 424	0,14%
HL 2017-1A	TN0007310360	2 400	48 000	49 924	0,07%
HL 2018-02	TN0007310485	3 000	60 000	63 197	0,09%
STB SUB 2021-1 TF	TNWQS0MZ65V8	5 000	400 000	418 536	0,58%
TL SUB 2016	TN0006610430	2 500	50 000	51 836	0,07%
TLF 2021-1 FIXE	TN0002102150	7 000	420 000	439 230	0,62%
TLF 2022-2 FIXE	TNXIY8MEDJE3	5 000	500 000	537 808	0,76%
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	3 000	300 000	310 862	0,44%
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	1 600	160 000	165 793	0,23%
TLG 2020-1	TN0002102135	8 000	320 000	322 261	0,45%
UNIFAC 2018B	TN007190168	10 000	200 000	213 688	0,30%
UNIFAC2018B	TN0007190168	2 500	50 000	53 422	0,08%
UNIFAC2018B	TN0007190168	1 000	20 000	21 369	0,03%
UNIFAC2018BB	TN07190168	2 500	50 000	53 422	0,08%
SERVICOM16		1 000	100 000	0	0,00%
TOTAL			9 026 898	9 349 253	13.13%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADESA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 Juin 2023 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(2) Emprunts d'Etat

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2023	En % de l'actif net
BTA13042028B	TN000800006	500	466 000	478 556	0,67%
BTA13042028C	TN08000606	500	464 500	477 055	0,67%
BTA290327	TN0008000655	1 003	946 431	973 344	1,37%
EN 2021 CAT.B/5	TN0008000838	30 000	3 000 000	3 053 088	4,29%
EN 2021 CAT.B/5 2 EME T	TN0008000895	25 000	2 500 000	2 517 320	3,54%
EN 2021 CAT.B/5 3 EME T	TNTNYZ6GUZ33	10 000	1 000 000	1 061 336	1,49%
EN 2022 CATB 1ERE T	TNHG2VXQ3BG0	20 000	2 000 000	2 076 640	2,92%
EN 2022 CATB 2EME T	TNQVHB5WZ2K2	25 000	2 500 000	2 555 180	3,59%
EN 2022 CATC 3EME T	TN4A4WPDZOC1	5 000	500 000	501 572	0,70%
EN 2022 CATC 4EME T TV	TNVFSFLG1FH4	22 500	2 250 000	2 406 114	3,38%
EN 2022 CATC 4EME TF	TNEFCT8MXYZ3	7 500	750 000	800 028	1,12%
EN 2023 CATB 3T TFIXE	TNVE955M6R90	2 500	250 000	250 910	0,35%
EN 2023 CATB 3T TV	TNRS9CVT3SJ7	2 500	250 000	250 882	0,35%
Total			16 876 931	17 402 025	24,44%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Dividendes	0	0	0	22 230	22 230
Revenus des obligations	449 370	1 367 280	403 677	1 145 559	1 594 886
Revenus des BTA	26 822	79 626	41 377	176 625	209 796
Total	476 192	1 446 906	445 054	1 344 414	1 826 912

3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à 30 689 251 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	ISIN	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD021023J	TN3E6JXOZNG4	22/09/2023	AB	500 000	02/10/2023	897	499 002	499 900	9%	0,70%
CD041023J	TN5KMIJR0G40	14/09/2023	AB	1 500 000	04/10/2023	5 070	1 494 030	1 499 101	9%	2,11%
CD041023N	TNVU3VMNOBH3	14/09/2023	AB	1 500 000	04/10/2023	5 070	1 494 030	1 499 101	9%	2,11%
CD051023J-BIAT	TNB5UH560KR2	25/09/2023	BIAT	4 500 000	05/10/2023	5 381	4 491 022	4 496 404	9%	6,32%
CD051023N-BIAT	TNB5UH560KR2	25/09/2023	BIAT	2 000 000	05/10/2023	2 391	1 996 010	1 998 402	9%	2,81%
CD051023P	TNB5UH560KR2	25/09/2023	AB	500 000	05/10/2023	597	499 002	499 600	9%	0,70%
CD0061023J	TNP3TVM9GMM4	26/09/2023	AB	2 500 000	06/10/2023	2 490	2 495 013	2 497 503	9%	3,51%
CD061023KS	TNP3TVM9GMM4	26/09/2023	AB	1 000 000	06/10/2023	996	998 005	999 001	9%	1,40%
CD091023N	TNHTJGBH57L7	29/09/2023	AB	1 000 000	09/10/2023	398	998 005	998 403	9%	1,40%
CD111023J	TNRDODM9CK56	11/09/2023	AB	1 500 000	11/10/2023	5 940	1 491 067	1 497 008	9%	2,10%
CD121023G	TN2GFU300SP0	12/09/2023	AB	1 500 000	12/10/2023	5 642	1 491 067	1 496 709	9%	2,10%
CD121023KS	TNMAKQXCBSX2	22/09/2023	AB	3 000 000	12/10/2023	5 358	2 988 059	2 993 418	9%	4,21%
CD121023N	TN2GFU300SP0	12/09/2023	AB	1 000 000	12/10/2023	3 761	994 045	997 806	9%	1,40%
CD121023O	TN2GFU300SP0	22/09/2023	AB	1 500 000	12/10/2023	2 679	1 494 030	1 496 709	9%	2,10%
CD181023J	TN2FQ88IIVQ1	28/09/2023	AB	1 000 000	18/10/2023	594	996 020	996 614	9%	1,40%
CD191023KS	TNTDHHT32LJ9	29/09/2023	AB	1 000 000	19/10/2023	396	996 020	996 416	9%	1,40%
CD201023J	TNGV81RDSCZ0	30/09/2023	AB	1 000 000	20/10/2023	198	996 020	996 218	9%	1,40%
PL021023		01/09/2023	BT	3 000 593	02/10/2023	22 498	3 000 593	3 023 092	9%	4,25%
PL021023B		04/09/2023	BT	700 919	02/10/2023	4 730	700 919	705 649	9%	0,99%
PL091023		21/09/2023	BIAT	500 947	09/10/2023	1 249	500 947	502 197	9%	0,70%
TOTAL				30 702 459		76 335	30 612 906	30 689 251		43,11%

PL021023 : Prise en pension BT, BTA 9,0% Octobre 2023, du 01/09/2023 au 02/10/2023.

PL021023B : Prise en pension BT, BTA 9,0% Octobre 2023, du 04/09/2023 au 02/10/2023.

PL091023 : Prise en pension BIAT, BTA 9,0% Octobre 2023, du 21/09/2023 au 09/10/2023.

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Placements en compte courant à terme	177 615	536 903	172 560	468 822	668 612
Revenus des Certificats de dépôt	436 689	1 005 411	334 692	689 352	963 124
Revenus des Pensions livrées	88 202	197 567	0	0	0
Revenus du Compte rémunéré	9 589	26 677	17 419	17 419	48 278
Total	712 095	1 766 558	524 671	1 175 593	1 680 014

3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 13 771 569 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	11 360 000	11 425 490	16,05%
Avoirs en banque		2 346 079	3,30%
TOTAL	11 360 000	13 771 569	19,35%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT021123J	AMEN BANK	04/08/2023	02/11/2023	343 879	9,00%
PLACT031023J	AMEN BANK	05/07/2023	03/10/2023	508 656	9,00%
PLACT031023SB	AMEN BANK	05/07/2023	03/10/2023	152 597	9,00%
PLACT041023AL	AMEN BANK	26/07/2023	04/10/2023	356 864	9,25%
PLACT041223J	AMEN BANK	05/09/2023	04/12/2023	301 534	9,00%
PLACT051023SM	AMEN BANK	07/07/2023	05/10/2023	325 414	9,00%
PLACT051223DB	AMEN BANK	06/09/2023	05/12/2023	110 541	9,00%
PLACT051223K	AMEN BANK	06/09/2023	05/12/2023	100 492	9,00%
PLACT051223O	AMEN BANK	06/09/2023	05/12/2023	251 229	9,00%
PLACT051223SC	AMEN BANK	06/09/2023	05/12/2023	160 787	9,00%

PLACT051223SK	AMEN BANK	06/09/2023	05/12/2023	180 885	9,00%
PLACT061123J	AMEN BANK	08/08/2023	06/11/2023	606 374	9,00%
PLACT061223M	AMEN BANK	28/08/2023	06/12/2023	342 274	9,00%
PLACT071223J	AMEN BANK	08/09/2023	07/12/2023	502 262	9,00%
PLACT111223M	AMEN BANK	12/09/2023	11/12/2023	1 003 738	9,00%
PLACT111223SA	AMEN BANK	12/09/2023	11/12/2023	501 869	9,00%
PLACT111223SM	AMEN BANK	12/09/2023	11/12/2023	501 869	9,00%
PLACT131223AL	AMEN BANK	14/09/2023	13/12/2023	301 003	9,00%
PLACT131223O	AMEN BANK	04/09/2023	13/12/2023	291 540	9,00%
PLACT131223SGR	AMEN BANK	14/09/2023	13/12/2023	250 836	9,00%
PLACT191223J	AMEN BANK	20/09/2023	19/12/2023	1 202 597	9,00%
PLACT211123SA	AMEN BANK	23/08/2023	21/11/2023	372 839	9,00%
PLACT211223O	AMEN BANK	22/09/2023	21/12/2023	1 502 656	9,00%
PLACT261223J	AMEN BANK	27/09/2023	26/12/2023	250 197	9,00%
PLACT271223M	AMEN BANK	18/09/2023	27/12/2023	501 279	9,00%
PLACT271223O	AMEN BANK	18/09/2023	27/12/2023	501 279	9,00%
TOTAL				11 425 490	

3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2023 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Intérêts courus sur comptes rémunérés	27 599	18 074	16 961
Intérêts Intercalaires	30	30	30
Autres	9 124	0	0
Total	36 753	18 104	16 991

3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2023 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Gestionnaire	40 406	34 964	35 426
Total	40 406	34 964	35 426

3.6. Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/09/2023 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Retenue à la source	0	1 444	0
CMF	7 264	6 486	6 552
Jetons de Présence	15 055	14 452	20 089
TCL	1 303	0	0
Autres	1 193	0	-7 929
Total	24 815	22 382	18 712

3.7. Capital

Capital social au 31-12-2022	55 166 273
Souscriptions	84 457 565
Rachats	- 71 693 198
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	- 100 000
VDE / titres OPCVM	0
VDE / Emprunt de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	6 630
Plus ou moins-value report sur titres Etat	0
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-767
Plus ou moins-value report sur emprunts	100 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	14 715
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-12 270
Variation de la part du capital	12 772 675
Capital au 30-09-2023	67 938 948

La variation du capital de la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 s'élève à 12 772 675 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 à 12 799 927 DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 30/09/2023 est de 663 144 DT contre 538 537 DT au 31/12/2022.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	1418
Nombre d'actionnaires entrants	555
Nombre d'actionnaires sortants	248
Nombre d'actionnaires au 30-09-2023	1725

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/09/2023 s'élèvent à **3 244 682** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Sommes distribuables exercices antérieurs	259	341	331
Résultat d'exploitation	2 815 426	2 211 463	3 068 499
Régularisation du résultat d'exploitation	428 997	203 950	148 600
Total	3 244 682	2 415 754	3 217 430

3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	117 201	325 151	104 423	285 076	386 613
Total	117 201	325 151	104 423	285 076	386 613

3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	16 743	46 450	14 918	40 725	55 230
Services bancaires et assimilés	4 258	4 268	15 724	15 731	22 725
TCL	724	7 603	1 827	5 122	7 097
Jetons de présence	4 784	14 166	16 545	24 392	29 214
IMPOT & TAXES	0	400	0	0	0
Total	26 508	72 887	49 014	84 970	114 226

BTK SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BTK SICAV pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées

dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

Les emplois en titres émis par la BTK Leasing représentent 12,34 % de l'actif total au 30 Septembre 2023, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 25.16% de l'actif total au 30 Septembre 2023. Cette proportion est en dépassement du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

BTK SICAV a souscrit deux certificats de dépôts de plus d'un an « CDP 730J-23/11/2023 9.20% » et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Tunis, le 26 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 30/09/2023
(Unité : En Dinars)

	Notes	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	18 470 688,592	14 909 337,462	14 551 838,262
a - Actions et Valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		18 470 688,592	14 909 337,462	14 551 838,262
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	14 272 854,892	5 025 043,884	6 904 808,441
a - Placements monétaires		9 072 518,232	4 589 207,991	6 522 396,159
b - Disponibilités		5 200 336,660	435 835,893	382 412,282
AC 3 - Créances d'exploitation		131,110	52,360	52,360
Autres débiteurs		131,110	52,360	52,360
TOTAL ACTIF		32 743 674,594	19 934 433,706	21 456 699,063
<u>PASSIF</u>				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	42 945,070	29 279,363	31 510,649
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	25 834,641	24 195,557	30 775,271
TOTAL PASSIF		68 779,711	53 474,920	62 285,920
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3.7	29 557 445,560	19 087 063,327	20 255 192,283
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	3 117 449,323	793 895,459	1 139 220,860
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		1 662 414,410	-0,579	-0,004
Sommes capitalisables de la période		1 455 034,913	793 896,038	1 139 220,864
ACTIF NET		32 674 894,883	19 880 958,786	21 394 413,143
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		32 743 674,594	19 934 433,706	21 456 699,063

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT

De la période du 01 Juillet au 30 Septembre 2023

(Unité : en Dinars)

	Notes	DU 01/07/2023 AU 30/09/2023	DU 01/01/2023 AU 30/09/2023	DU 01/07/2022 AU 30/09/2022	DU 01/01/2022 AU 30/09/2022	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3.2	313 101,509	869 596,106	261 409,891	670 671,547	913 812,342
a - Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		313 101,509	869 596,106	261 409,891	670 671,547	913 812,342
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.4	206 718,026	478 478,606	63 210,514	200 818,407	287 208,846
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		519 819,535	1 348 074,712	324 620,405	871 489,954	1 201 021,188
CH1- INTERETS SUR AVANCE DE PLACEMENTS	3.6	0,000	0,000	0,000	-2 187,000	-2 187,000
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-41 074,862	-107 713,000	-27 409,220	-77 384,087	-106 124,741
REVENU NET DES PLACEMENTS		478 744,673	1 240 361,712	297 211,185	791 918,867	1 092 709,447
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	3.6	-17 093,207	-42 269,281	-10 806,575	-30 680,960	-43 873,107
RESULTAT D'EXPLOITATION		461 651,466	1 198 092,431	286 404,610	761 237,907	1 048 836,340
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	3.8	189 447,884	256 942,482	3 699,387	32 658,131	90 384,524
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE(*)		651 099,350	1 455 034,913	290 103,997	793 896,038	1 139 220,864
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-189 447,884	-256 942,482	-3 699,387	-32 658,131	-90 384,524
* Variation des +/- values potentielles sur titres		6,110	6,176	0,000	69 820,786	69 820,786
* +/- values réalisées sur cession des titres		-0,650	-0,650	0,000	-72 685,000	-72 685,000
* Frais de négociation des titres		0,000	-52,076	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		461 656,926	1 198 045,881	286 404,610	758 373,693	1 045 972,126

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 Juillet au 30 Septembre 2023

(Unité : en Dinars)

	DU 01/07/2023 AU 30/09/2023	DU 01/01/2023 AU 30/09/2023	DU 01/07/2022 AU 30/09/2022	DU 01/01/2022 AU 30/09/2022	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
AN 1 - Variation de l'Actif Net					
<u>résultant des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	461 651,466	1 198 092,431	286 404,610	761 237,907	1 048 836,340
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	6,110	6,176	0,000	69 820,786	69 820,786
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-0,650	-0,650	0,000	-72 685,000	-72 685,000
d - Frais de négociation de titres	0,000	-52,076	0,000	0,000	0,000
AN 2 - Distribution des dividendes					
(*)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN 3 - Transaction sur le capital	5 048 023,217	10 082 435,859	87 419,212	3 107 168,541	4 333 024,465
a - Souscriptions	13 489 547,803	26 522 828,562	1 503 393,663	9 608 018,879	16 134 011,103
* Capital	12 302 051,904	24 455 288,664	1 392 312,187	9 067 187,648	15 009 010,031
* Régularisation des sommes non distribuables	-41,354	-30,159	42 695,143	40 656,549	299 152,253
* Régularisation des sommes capitalisables	1 187 537,253	2 067 570,057	68 386,333	500 174,682	825 848,819
b - Rachats	-8 441 524,586	-16 440 392,703	-1 415 974,451	-6 500 850,338	-11 800 986,638
* Capital	-7 702 177,896	-15 152 981,688	-1 312 080,987	-6 120 596,234	-10 942 992,799
* Régularisation des sommes non distribuables	30,040	23,010	-42 052,974	-40 748,427	-250 540,374
* Régularisation des sommes capitalisables	-739 376,730	-1 287 434,025	-61 840,490	-339 505,677	-607 453,465
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 509 680,143	11 280 481,740	373 823,822	3 865 542,234	5 378 996,591
AN 4 - Actif Net					
a - En début de période	27 165 214,740	21 394 413,143	19 507 134,802	16 015 416,552	16 015 416,552
b - En fin de période	32 674 894,720	32 674 894,720	19 880 958,624	19 880 958,786	21 394 413,143
AN 5 - Nombre de parts					
a - En début de période	238 482	193 548	181 586	153 010	153 010
b - En fin de période	282 436	282 436	182 386	182 386	193 548
VALEUR LIQUIDATIVE	115,690	115,690	109,005	109,005	110,538
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,20%	6,23%	5,83%	5,54%	5,62%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Septembre 2023
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à **18 470 688,592 dinars** contre **14 909 337,462** dinars au 30/09/2022 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
TN0003400348	AB SUB 2009/A TF	5000	33 100,000	33 104,000	0,101
TN0003400355	AB SUB 2009/B TV	5000	33 100,000	33 108,000	0,101
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	133 676,000	0,409
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	133 676,000	0,409
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	288 000,000	295 904,000	0,906
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	399 700,000	406 604,000	1,244
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5000	500 000,000	534 604,000	1,636
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9000	900 000,000	962 287,200	2,945
TN0003100674	BNA SUB 2009	20000	132 400,000	135 168,000	0,414
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	225 000,000	232 212,000	0,711
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	225 000,000	232 212,000	0,711
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5000	500 000,000	512 452,000	1,568
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10000	1 000 000,000	1 044 176,000	3,196
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	132 900,000	135 860,000	0,416
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5000	500 000,000	518 104,000	1,586
TN0003900230	UIB 2009/1	5000	33 110,650	33 414,812	0,102
	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5000	500 000,000	501 696,554	1,535
	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5000	500 000,000	500 535,388	1,532
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5000	500 000,000	505 406,169	1,547
	Total		6 668 110,650	6 884 200,123	21,069

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50000	5 000 000,000	5 306 680,000	16,241
TN5QHxz8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20000	2 000 000,000	2 143 392,000	6,560
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35000	3 500 000,000	3 577 252,000	10,948
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5000	500 000,000	523 496,000	1,602
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	35 668,469	0,109
	Total		11 034 650,000	11 586 488,469	35,351

Les entrées en portefeuille-titres du 01/07/2023 au 30/09/2023

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations des Sociétés		15 000	1 500 000,000
ACHAT 5000 E O ATL 2023-2	16/08/2023	5 000	500 000,000
ACHAT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	15/09/2023	5 000	500 000,000
ACHAT 5000 AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	26/09/2023	5 000	500 000,000
TOTAL		15 000	1 500 000,000

Les sorties du portefeuille-titres du 01/07/2023 au 30/09/2023

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		233 450,000	233 450,650	-0,650
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2023	33 350,000	33 350,650	-0,650
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2023	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 SUB AMEN BANK 2010 TV	31/08/2023	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A TF	30/09/2023	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B TV	30/09/2023	33 350,000	33 350,000	0,000
TOTAL		233 450,000	233 450,650	-0,650

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **313 101,509** dinars pour la période du 1er Juillet au 30 Septembre 2023 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/07/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations					
- Intérêts	305 463,398	861 957,995	261 409,891	651 465,147	894 605,942
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	7 638,111	7 638,111	0,00	19 206,400	19 206,400
TOTAL	313 101,509	869 596,106	261 409,891	670 671,547	913 812,342

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/09/2023 à 14 272 854,892 Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			5 957 011,976	6 035 223,984	18,471
TNGF4H31XGK1	CDP BTK 20J-15/10/2023	BTK	8,50%	1 992 479,956	1 994 735,970	6,105
TNE3L64EH831	CDP BTK LEASING 60 J10/09/2023	BTK LEASING	9,00%	2 964 532,020	2 976 354,680	9,109
TN4VJR73V7H2	CDP 730J-23/11/2023	BTK LEASING	9,20%	500 000,000	531 893,334	1,628
TN0CY416OP13	CDP AIL 3 ANS Taux 9.3%	BTK LEASING	9,30%	500 000,000	532 240,000	1,629
	Placement à Terme			3 000 000,000	3 037 294,247	9,295
	PLT BTK 9.75% 08/03/2024	BTK	9,75%	1 000 000,000	1 004 915,069	3,075
	PLTBTK 2 M 9.35% 14/10/2023	BTK	9,35%	2 000 000,000	2 032 379,178	6,220
	Total des placements monétaires			8 957 011,976	9 072 518,232	27,766

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	30/09/2023	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	5 195 347,015	15,900
Intérêts courus sur comptes bancaires	4 989,645	0,015
Total des disponibilités	5 200 336,660	15,915

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/07/2023 au 30/09/2023 s'élèvent à **206 718,026** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/07/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du compte de dépôt	4 752,575	11 477,612	3 262,873	11 658,634	15 365,330
Revenus des Certificats de Dépôt	164 671,204	391 133,815	59 947,641	184 634,622	250 681,653
Revenus des Placements à terme	37 294,247	75 867,179	0,000	4 525,151	21 161,863
TOTAL	206 718,026	478 478,606	63 210,514	200 818,407	287 208,846

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/09/2023 à **68 779,711** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Opérateurs Crédeurs	42 945,070	29 279,363	31 510,649
Gestionnaire	40 175,010	26 509,368	27 840,802
Dépositaire	2 770,060	2 769,995	3 669,847
Autres Crédeurs Divers	25 834,641	24 195,557	30 775,271
Commissaire aux comptes	12 289,581	12 385,379	15 803,271
Etat Impôts et Taxes	453,309	262,438	278,733
Conseil du Marché Financier	2 614,988	1 622,153	1 829,464
Contribution Sociale de Solidarité**	140,941	137,578	202,346
Publications diverses	863,076	315,263	3 188,711
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746	9 472,746
TOTAL	68 779,711	53 474,920	62 285,920

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/07/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Intérêts sur avances de placements	0,000	0,000	0,000	2 187,000	2 187,000
Intérêts sur avances de placements	0,000	0,000	0,000	2 187,000	2 187,000
Charges de gestion des placements	41 074,862	107 713,000	27 409,220	77 384,087	106 124,740
Commission de gestion	40 175,010	105 042,787	26 509,368	74 713,874	102 554,680
Commission de dépôt	899,852	2 670,213	899,852	2 670,213	3 570,070
Autres Charges	17 093,207	42 269,281	10 806,575	30 680,960	43 873,110
Honoraires du commissaire aux comptes	4 041,979	10 766,310	3 417,892	10 142,223	13 560,120
Redevances CMF sur les OPCVM	7 502,217	19 615,533	4 950,316	13 951,955	19 150,880
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	3 803,289	5 875,163	813,112	2 181,179	3 005,310
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 531,578	5 668,923	1 555,252	4 366,001	8 041,850
Frais Bancaires	2,973	4,757	5,235	*-96,270	*-85,678
Contribution Sociale de Solidarité	211,171	338,595	64,77	135,872	200,640
TOTAL	58 168,069	149 982,281	38 215,795	110 252,047	152 184,850

*Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2023	
Montant	24 957 625,251
Nombre de titres	238 482
Nombre d'actionnaires	562
Souscriptions réalisées	
	12 302 010,550
Montant	12 302 051,904
Régularisation des sommes non distribuables	-41,354
Nombre de titres émis	117 552
Nombre d'actionnaires nouveaux	26
Rachats effectués	
	-7 702 147,856
Montant	-7 702 177,896
Régularisation des sommes non distribuables	30,040
Nombre de titres rachetés	-73 598
Nombre d'actionnaires sortants	-14
Capital au 30/09/2023	
	29 557 445,560
Montant	29 557 499,259
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-0,650
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	6,176
Frais de négociation de titres	-52,076
Régularisation des sommes non distribuables	-7,149
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	282 436
Nombre d'actionnaires	574

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Résultats distribuables de la période	1 198 092,431	761 237,907	1 048 836,340
Régularisations de la période	256 942,482	32 658,131	90 384,524
Sommes distribuables de la période	1 455 034,913	793 896,038	1 139 220,864
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 662 414,410	-0,579	-0,004
Sommes distribuables (*)	3 117 449,323	793 895,459	1 139 220,860

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge aux titres du troisième trimestre 2023 sont de 4 041,980 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 45 905 903 DT et un résultat de la période de 1 651 408 DT.

– Rapport sur les états financiers

intermédiaires : Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société CAP OBLIG SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « CAP OBLIG SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.
- – **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2023, 4,39% de l'actif de la société CAP OBLIG Sicav, soit 15,61 au-dessous du seuil de 20 % prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 43 892 525 DT au 30 Septembre 2023, et représente une quote-part de 95,61% de l'actif de la société CAP OBLIG Sicav, soit 15,61% au-dessus du seuil de 80 % prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 01 Novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN ARRETE AU 30/09/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	4.1	30 459 487	19 227 583	21 192 363
AC1a Actions et valeurs assimilées		2 281 033	500 186	1 158 432
AC1b Obligations et valeurs assimilées		28 178 454	18 727 397	20 033 931
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		15 446 416	11 678 305	8 102 557
AC2a Placements monétaires	4.3	13 433 038	10 989 546	7 982 242
AC2b Disponibilités		2 013 378	688 758	120 315
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		45 905 903	30 905 888	29 294 920
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.5	34 909	23 224	22 433
PA2 Autres créditeurs divers	4.6	8 024	6 255	6 070
Total Passif		42 933	29 479	28 503
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.7	44 076 526	29 640 802	27 693 268
CP2 - Sommes distribuables		1 786 444	1 235 607	1 573 149
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		257	120	112
CP2b Sommes distribuables de la période		1 786 187	1 235 487	1 573 037
Actif Net		45 862 970	30 876 409	29 266 417
Total Passif et Actif Net		45 905 903	30 905 888	29 294 920

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/07/2023 AU 30/09/2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	
PR 1	<u>Revenus du portefeuille- titres</u>	<u>4.2</u>	367 380	1043 228	299 365	830 587	1 168 754
PR1a	Dividendes		-	-	-	-	-
PR1 b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		367 380	1 043 228	299 365	830 587	1 168 754
PR 2	<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.4</u>	327 890	659 234	242 984	603 722	770 039
	Revenus Nets des placements		695 270	1 702 462	542 349	1 434 309	1 938 793
CH 1	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.8</u>	(97 994)	(244 318)	(72 843)	(201 454)	(268 284)
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		597 276	1 458 144	469 506	1 232 855	1 670 509
CH 2	<u>Autres charges</u>	<u>4.9</u>	(13 037)	(32 815)	(9 572)	(26 572)	(35 330)
	Résultat d'exploitation		584 239	1 425 329	459 934	1 206 283	1 635 179
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		155 758	360 858	(91 285)	29 204	(62 141)
	Sommes distribuables de la période		739 997	1 786 187	368 649	1 235 487	1 573 038
PR 4	<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(155 758)	(360 858)	91 285	(29 204)	62 141
	<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		10 340	13 491	(9 129)	(14 164)	(4 936)
	<u>Frais de négociation de titres</u>		-	-	-	-	-
	<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		99 553	212 587	27 243	107 811	116 866
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		694 132	1 651 408	478 048	1 299 930	1 747 109

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

En TND	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
	694 132	1 651 408	478 048	1 299 929	1 747 109
a-	Résultat d'exploitation 584 239	1 425 329	459 934	1 206 283	1 635 179
b-	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres 10 340	13 491	(9 129)	(14 164)	(4 936)
c-	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres 99 553	212 587	27 243	107 811	116 866
d-	Frais de négociation de titres -	-	-	-	-
AN2	Distributions de dividendes				
	-	(909 980)	0	(933 241)	(933 241)
AN3	Transactions sur le capital				
	4 964 878	15 855 126	(2 574 175)	947 708	(1 109 463)
a-	Souscriptions				
	12 819 473	52 827 704	4 193 780	30 404 748	32 398 475
	Capital 12 332 284	51 527 254	4 038 548	29 352 118	31 247 260
	Régularisation des sommes non distribuables 56 776	110 606	14 423	69 822	77 454
	Régularisation des sommes distribuables 430 413	1 189 844	140 809	982 808	1 073 761
b-	Rachats				
	(7 854 595)	(36 972 578)	(6 767 955)	(29 457 040)	(33 507 938)
	Capital (7 542 164)	(35 405 084)	(6 512 326)	(27 904 256)	(31 757 421)
	Régularisation des sommes non distribuables (37 803)	(75 597)	(23 525)	(51 215)	(66 643)
	Régularisation des sommes distribuables (274 627)	(1 491 898)	(232 104)	(1 501 569)	(1 683 874)
	Variation de l'actif net 5 659 011	16 596 554	(2 096 127)	1 314 397	(295 595)
AN4	Actif net				
a-	Début d'exercice 40 203 959	29 266 417	32 972 536	29 562 012	29 562 012
b-	Fin d'exercice 45 862 970	45 862 970	30 876 409	30 876 409	29 266 417
AN5	Nombre de Parts				
a-	Début d'exercice 381 852	270 971	314 528	275 985	275 985
b-	Fin d'exercice 428 722	428 722	290 215	290 215	270 971
	Valeur liquidative 106,976	106,976	106,391	106,391	108,006
AN6	Taux de rendement annualisé				
	6,44%	8,11%	5,97%	5,80%	5,84%

POUR LA PERIODE DU 01/07/2023 AU 30/09/2023

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille- titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 .

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition .

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DERESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 Septembre 2023 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à 30 459 487 DT et se répartit comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur boursière	% de l'actif net
	Obligations et Valeurs assimilées	307 550	27 677 295	28 178 454	61,44%
	Emprunts d'Etat	241 050	23 182 295	23 535 096	51,32%
TNVE955M6R90	EMP NAT T3 2023 CB	80 000	8 000 000	8 029 184	17,51%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T2 2022 CB	20 000	2 000 000	2 044 272	4,46%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T3 2022 CB	20 000	2 000 000	2 005 328	4,37%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T4 2022 CB	10 000	1 000 000	1 065 312	2,32%
TN0008000515	EMP NAT 2014 Cat C	20 000	250 000	253 584	0,55%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CB	90 000	9 000 000	9 156 240	19,96%
TN0008000630	BTA 6% 10 2023**	1 050	932 295	981 176	2,14%
	Emprunts de Sociétés	66 500	4 495 000	4 643 358	10,12%
TN0007780067	ABC 2020-1	10 000	400 000	409 712	0,89%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-3	10 000	600 000	627 944	1,37%
	AMEN sub 2023-2	10 000	1 000 000	1 002 864	2,19%
TN0007310428	ATL 2023-2	5 000	500 000	506 216	1,10%
TN0007310469	WIB 2022-2	3 000	300 000	315 449	0,69%
TN0007310485	HL 2018-2	1 000	20 000	21 066	0,05%
TN0007310535	HL 2022-2	10 500	630 000	676 998	1,48%
TN0007310535	HL 2022-01	10 000	800 000	831 896	1,81%
TN0002102150	TLF 2021-1	2 000	120 000	124 299	0,27%
TN0002102101	TLF 2019-1	2 500	50 000	51 186	0,11%
TN0003900248	UIB 2009-1	2 500	75 000	75 728	0,17%
	Titre des OPCVM	111 673	2 258 156	2 281 033	4,97%
NUR2EE3X1V2	SALAMETT CAP	111 673	2 258 156	2 281 033	4,97%
	Total		29 935 451	30 459 487	66,41%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du troisième trimestre 2023 se présentent comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01/07/2023	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2023
	Obligations et Valeurs assimilées	0	9 500 000	0	0	0	9 500 000
	Emprunts d'Etat	0	8 000 000	0	0	0	8 000 000
TNVE955M6R90	EMPT NAT 2023 T3 Cat B	0	8 000 000	0	0	0	8 000 000
	Emprunts de Sociétés	0	1 500 000	0	0	0	1 500 000
TN0003400660	AMEN SUB 2023-2	0	1 000 000	0	0	0	1 000 000
TN0007310428	ATL 2023-2	0	500 000	0	0	0	500 000
	Titre des OPCVM	1 458 642	12 600 027	11 723 388	11 700 512	99 553	2 258 156
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	1 458 642	12 500 027	11 723 388	-11 700 512	99 553	2 258 156
	Total	1 458 642	22 000 027	11 723 388	11 700 512	99 553	11 58 156

4.2 Note sur le portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 juillet 2023

au 30 Septembre 2023 totalisent 367 380 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice CLOS le 31/12/2022
	Du 01-07-2023	Du 01-01-2023	Du 01-07-2022	Du 01-01-2022	
	Au 30-09-2023	Au 30-09-2023	Au 30-09-2022	Au 30-09-2022	
Revenus des Emprunts d'Etat	299 144	836 249	222 656	587 129	850 400
Revenus des obligations de sociétés	68 236	206 979	76 709	243 459	318 354
Total	367 380	1 043 228	299 365	830 587	1 168 754

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 Septembre 2023 à 13 433 038 DT contre 7 982 242 DT au 31/12/2022. Le détail des placements monétaires à la date du 30 Septembre 2023 est présenté au niveau du tableau suivant :

Code ISIN	Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2023	% de l'actif net
	Placement à terme	0	0	0%
	Certificats de dépôt	0	13 433 038	29,29 %
TNF1A28Z2E58	CD 9. 2% 06/10/2023 BTK LEASING		1 997 961	4,36%
TNBLOQSCON60	CD 9% 08/10/2023ATB		4 493 716	9,80%
TNBH19785IQ0	CD 9,8%04/12/2023 BTE		2 959 187	6,45%
TNKUCUBC1FW2	CD 10% 09/10/2023 UNIFACTOR		998 227	2,18%
TNH0ZYOVZR49	CD 10,75% 24/10/2023 UNIFACTOR		2 983 948	6,51%
	Total	0	13 433 038	29,29%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 327 890 DT pour la période allant du 01 juillet 2023

au 30 Septembre 2023 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements

à terme et certificats de dépôt au titre du troisième trimestre 2023.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice
	Du 01-07-2023	Du 01-01-2023	Du 01-07-2022	Du 01-01-2022	CLOS le
	Au 30-09-2023	Au 30-09-2023	Au 30-09-2022	Au 30-09-2022	31/12/2022
Revenus des placements à terme	66 574	159 371	74 361	164 956	216 281
Revenus des certificats de dépôts	261 317	499 863	168 623	438 767	553 758
Total	327 890	659 234	242 984	603 722	7709

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES.

Elle s'élève à 34 909 DT au 30 Septembre 2023 contre 22 433 DT au 31 décembre 2022.

4.6 Note sur les autres créiteurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2023	Valeur au 30/09/2022	Valeur au 31/12/2022
Retenue à la Source	3 134	3 161	3 134
TCL à payer	979	492	423
Redevances CMF	3 911	2 602	2 513
Total	8 024	6 255	5 070

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 s'élève à 5 659 011

DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	4 918 985
Variation de la part Revenu	740 026
Variation de l'Actif Net	5 659 011

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2023 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/07/2023	Souscriptions Réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2023
Montant :	39 025 318	12 332 284	- 7 542 164	43 815 438 (*)
Nombre de titres :	381 852	120 668	73 798	428 722
Nombre d'actionnaires	632	48	65	615

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/07/2023. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/07/2023 au 30/09/2023).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2023
Capital sur la base part de capital de début de la période	43 815 438
Variation des +/- values potentielles sur titres	13 491
+/- values réalisées sur cession de titres	212 587
Frais de négociation	0
Régul des sommes non distribuables de l'exercice	35 009
Capital au 30.09.2023	44 76 526

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos Le 31-12-2022
	du 01-07-2023 au 30-09-2023	du 01-01-2022 au 30-09-2022	du 01-07-2022 au 30-09-2022	du 01-01-2022 au 30-09-2022	
Rémunération du gestionnaire	97 994	244 318	72 843	201 454	268 284
Total	97 994	244 318	72 843	201 454	268 284

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2023 s'élève à 97 994 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice Clos le au 31-12-2022
	Du 01-07-2023 Au 30-09-2023	Du 01-01-2023 Au 30-09-2023	Du 01-07-2022 Au 30-09-2022	Du 01-01-2022 Au 30-09-2022	
Redevance CMF	10 979	27 373	8 161	22 571	30 059
Autres Impôts et Taxes	120	760	0	200	200
TCL	1 937	4 681	1 410	3 801	5 071
Total	13 037	32 815	9 572	26 573	35 330

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 septembre 2023 faisant apparaître un total bilan de **577 345,303** Dinars et un actif net de **568 978,301** Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 septembre 2023, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 30 septembre 2023, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 10 Juillet 2023. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV. Il est à noter que cette situation a été régularisée le 09/10/2023.

Tunis, le 24 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	403 061,615	438 626,246	424 954,631
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		319 435,252	331 235,031	315 876,428
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		83 626,363	83 051,295	84 333,683
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		0,000	24 339,920	24 744,520
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	174 283,688	159 189,529	142 145,366
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		148 205,361	51 169,364	51 947,804
AC2-B	DISPONIBILITES		26 078,327	108 020,165	90 197,562
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0	1 699,315	16,429
AC3-A	CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	1 699,315	16,429
TOTAL ACTIF			577 345,303	599 515,090	567 116,426
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 485,419	1 231,700	1 125,470
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6 881,583	21 938,245	9 206,914
TOTAL PASSIF		PA	8 367,002	23 169,945	10 332,384
ACTIF NET			568 978,301	576,345,145	556 784,042
CP1	CAPITAL	CP1	567 652,803	576 436,598	561 635,078
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	1 325,498	-91,453	-4 851,036
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		851,252	-698,125	-5 734,593
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		474,246	606,672	883,557
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
CP2-D	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		0,000	0,000	0,000
ACTIF NET			568 978,301	576 345,145	556 784,042
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			577 345,303	599 515,090	567 116,426

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

			Du	Du	Du	Du	Du
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
			au	au	au	au	au
			30/09/2023	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2022	31/12/2022
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	9 936,785	17 960,402	7 798,735	18 452,375	19 542,259
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		8 846,900	14 726,275	6 708,850	15 218,260	15 218,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 089,885	3 234,127	1 089,885	3 234,115	4 323,999
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 933,976	3 883,157	750,020	1 483,405	2 261,845
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 845,209	3 794,390	750,020	1 483,405	2 261,845
PR2-B	REVENUS DES DEPOTS A TERME		88,767	88,767	0,000	0,000	0,000
	REVENUS DES PLACEMENTS		11 870,761	21 843,559	8 548,755	19 935,780	21 804,104
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3 254,531	-9 371,196	-3 071,393	-9 136,095	-12207,085
	REVENU NET DES PLACEMENTS		8 616,230	12 472,363	5 477,362	10 799,685	9 597,019
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 905,748	-11 621,111	-3 908,444	-11 497,810	-15 331,612
	RESULTAT D'EXPLOITATION		4 710,482	851,252	1 568,918	-698,125	-5 734,593
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		240,933	474,246	230,086	606,672	883,557
	SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		4 951,415	1 325,498	1 799,004	-91,453	-4 851,036
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-240,933	-474,246	-230,086	-606,672	-883,557
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-33 086,437	9 620,312	31 574,474	13 170,971	-1 312,526
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		0,000	-1 395,425	-1 401,732	-830,990	-843,442
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		0,000	-8,956	-7,803	-157,801	-159,537
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		-28 375,955	9 067,183	31 733,857	11 484,055	-8 050,098

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2023 AU 30/09/2023**

DESIGNATION	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
	au 30/09/2023	au 30/09/2023	au 30/09/2022	au 30/09/2022	au 31/12/2022
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-28 375,955	9 067,183	31 733,857	11 484,055	-8 050,098
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	4 710,482	851,252	1 568,918	-698,125	-5 734,593
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-33 086,437	9 620,312	31 574,474	13 170,971	-1 312,526
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	0,000	-1 395,425	-1 401,732	-830,990	-843,442
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,000	-8,956	-7,803	-157,801	-159,537
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-909,099	3 127,076	-31,290	-20 966,825	-20 993,775
SOUSCRIPTIONS	418 397,298	1 422 742,506	470 217,180	1 455 493,921	2 622 482,407
AN2-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	365 100,000	1 303 700,000	447 000,000	1 382 100,000	2 456 200,000
AN2-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	64 039,037	157 401,134	31 168,614	100 133,277	213 932,281
AN2-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (S)	-8 851,336	-31 606,370	-6 653,305	-20 571,664	-36 558,948
AN2-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	-1 890,403	-6 752,258	-1 298,129	-6 167,692	-11 090,926
RACHATS	-419 306,397	-1 419 615,430	-470 248,468	-1 476 460,745	-2 643 476,182
AN2-F CAPITAL (RACHATS)	-365 100,000	-1 298 700,000	-447 000,000	-1 400 500,000	-2 474 600,000
AN2-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (R)	-65 189,068	-159 627,086	-31 429,990	-103 580,647	-217 683,485
AN2-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS (R)	8 851,335	31 485,152	6 653,306	20 845,537	36 832,820
AN2-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	2 131,336	7 226,504	1 528,215	6 774,364	11 974,483
VARIATION DE L'ACTIF NET	-29 285,054	12 194,259	31 702,567	-9 482,770	-29 043,873
AN3 ACTIF NET					
AN3-A DEBUT DE PERIODE	598 263,355	556 784,042	544 642,578	585 827,915	585 827,915
AN3-B FIN DE PERIODE	568 978,301	568 978,301	576 345,145	576 345,145	556 784,042
AN4 NOMBRE D'ACTIONS					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	5 233	5 183	5 183	5 367	5 367
AN4-B FIN DE PERIODE	5 233	5 233	5 183	5 183	5 183
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	114,325	107,425	105,082	109,154	109,154
B- FIN DE PERIODE	108,729	108,728	111,199	111,199	107,425
AN5 TAUX DE RENDEMENT	-4,89%	1,21%	5,82%	1,87%	-1,58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01.01.2023 AU 30.09.2023

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT, société de gestion d'OPCVM et anciennement dénommée BIAT Asset Management (BAM), assure la gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêt.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Code ISIN	DESIGNATION DES TITRES	NBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/09/2023	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés			313 467,509	319 435,252	56,14%
TN0007140015	ASSAD	1 304	4 161,064	1 043,200	0,18%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	600	16 918,589	24 837,000	4,37%
TN0002200053	BT	50	283,002	255,500	0,04%
TNYHLWKDE9D7	BT DA 2022 -1/5	755	853,819	22,650	0,00%
TN0007670011	DELICE HOLDING	1 400	21 022,888	17 640,000	3,10%
TN0007570013	EURO-CYCLES	544	9 344,571	7 165,568	1,26%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	3 825	34 909,638	32 650,200	5,74%
TN0005700018	POULINA G H	2 050	23 446,625	14 063,000	2,47%
TN0007610017	SAH LILAS	3 500	31 190,428	29 438,500	5,17%
TNG73XSR2T07	SAH LILAS DA 2023-1/35	3 500	891,155	770,000	0,14%
TN0007740012	SAM	1 600	4 870,348	5 886,400	1,03%
TN0001100254	SFBT	1 500	23 729,777	18 939,000	3,33%
TN0007630015	SOTIPAPIER	5 400	33 683,432	28 944,000	5,09%
TN0006660013	SOTRAPIL	715	9 743,032	10 703,550	1,88%
TN0006560015	SOTUVER	3 397	18 329,646	41 789,894	7,34%
TN0006060016	STAR	100	10 800,000	16 100,000	2,83%
TN0007440019	TELNET HOLDING	480	4 411,614	3 023,040	0,53%
TN0007270010	TPR	6 000	26 099,764	29 820,000	5,24%
TN0003900107	UIB	1 000	22 592,816	23 000,000	4,04%
TN0007720014	UNIMED	1 750	16 185,302	13 343,750	2,35%
AC1-B Emprunts d'État			80 050,000	83 626,363	14,70%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00% (2)	24	23 076,000	23 625,173	4,15%
TN0008000705	BTA 11 JUIN 2025 6.5% (1)	61	56 974,000	59 155,586	10,40%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (2)				845,605	0,15%
Total portefeuille titres			393 517,509	403 061,615	70,84%

(1) La plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018 s'élève, au 30/09/2023, à **1 216,950 Dinars** et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

(2) Ce montant s'élevant au 30/09/2023 à **845,605 Dinars** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **9 936,785 dinars** du 01.07.2023 au 30.09.2023, contre **7 798,585 dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/07/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des actions	8 846,900	14 726,275	6 708,850	15 218,260	15 218,260
Revenus des emprunts d'État	1 089,885	3 234,127	1 089,735	3 234,115	4 323,999
Total	9 936,785	17 960,402	7 798,585	18 452,375	19 542,259

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A- Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **148 205,361 dinars**, contre un solde de **51 169,364 dinars** au 30.09.2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Bons de Trésors à Court Terme	98 116,594	51 169,364	51 947,804
Dépôt à terme	50 088,767	0,000	0,000
Total	148 205,361	51 169,364	51 947,804

AC2-A-1 Bon de Trésor à Court Terme

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **98 116,594 dinars** contre **51 169,364 dinars** au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
TN2Z2IQW3F4	BTC 13S-19/12/2023	8,49	100	97 899,000	98 116,594	17,24%
	Total			97 899,000	98 116,594	17,24%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **50 088,767 dinars** contre un solde nul au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
DAT 92J-22/12/2023	9,00	1	50 000,000	50 088,767	8,80%
Total			50 000,000	50 088,767	8,80%

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023, à **26 078,327 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.07.2023 au 30.09.2023 à **1 933,976 dinars**, contre **750,020 dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Bons du Trésor à court terme	1 845,209	3 794,390	750,020	1 483,405	2 261,845
Revenus des Dépôts à Terme	88,767	88,767	0,000	0,000	0,000
Total	1 933,976	3 883,157	750,020	1 483,405	2 261,845

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.07.2023 au 30.09.2023 s'élèvent, à **3 254,531 dinars**, contre **3 071,393 dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022, et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	3 073,721	8 850,562	2 900,757	8 628,525	11 528,901
Rémunération du dépositaire	180,810	520,634	170,636	507,570	678,184
Total	3 254,531	9 371,196	3 071,393	9 136,095	12 207,085

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.07.2023 au 30.09.2023 à **3 905,748 dinars**, contre **3 908,444 dinars** du 01.07.2022 au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Autres Charges d'Exploitation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/07/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance CMF	151,904	437,397	143,354	426,420	569,760
Impôts et Taxes	25,262	49,634	18,046	44,463	49,142
Rémunération CAC	698,162	2 142,476	718,629	2 043,927	2 701,293
Jetons de présence	1 421,947	4 219,473	1 421,947	4 219,473	5 641,420
Publicité et Publications	1 089,152	3 231,937	1 089,151	3 231,937	4 321,088
Charges Diverses	519,321	1 540,194	517,317	1 531,590	2 048,909
Total	3 905,748	11 621,111	3 908,444	11 497,810	15 331,612

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent au 30.09.2023 un solde nul, contre **1 699,315 dinars** au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Autres créances d'exploitation	0,000	15,229	16,429
Sommes à l'encaissement	0,000	1 684,086	0,000
Total	0,000	1 699,315	16,429

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2023 à **8 367,002 Dinars** contre **23 169,945 Dinars** au 30.09.2022 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
PA1	Opérateurs créditeurs	1 485,419	1 231,700	1 125,470
PA2	Autres créditeurs divers	6 881,583	21 938,245	9 206,914
Total		8 367,002	23 169,945	10 332,384

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.09.2023 à **1 485,419 dinars** contre **1 231,700 dinars** au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Gestionnaire	964,777	951,252	954,852
Dépositaire	520,642	280,448	170,618
Total	1 485,419	1 231,700	1 125,470

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.09.2023 à **6 881,583 dinars** contre **21 938,245 dinars** au 30.09.2022 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
État, impôts et taxes	2 382,424	489,110	84,556
Redevance CMF	47,690	47,012	47,189
Jetons de présence	1 275,589	9 086,798	3 311,839
Rémunération CAC	1 467,453	2 064,678	2 026,268
Diverses Publications	977,047	6 960,100	2 536,728
Autres Créditeurs divers	731,380	3 286,738	1 200,324
Sommes à régler sur achats de titres	0,000	3,809	0,000
Total	6 881,583	21 938,245	9 206,914

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30.09.2023** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023 (en nominal)

Montant	518 300,00
Nombre de titres	5 183
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées (en nominal)

Montant	1 303 700,000
Nombre de titres émis	13 037

Rachats effectués (en nominal)

Montant	1 298 700,000
Nombre de titres rachetés	12 987

Capital au 30.09.2023

	567 652,803
Montant en nominal	523 300,000
Sommes non Capitalisables (1)	57 039,617
Sommes capitalisées (2)	-12 686,814
Nombres de titres	5 233
Nombre d'actionnaires	13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **57 039,617 Dinars** au 30.09.2023 et se détaillent comme suit :

	30/09/2023
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	51 049,638
1- Résultat non capitalisables de la période	8 215,931
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 620,312
+/- values réalisées sur cession de titres	-1 395,425
Frais de négociation de titres	-8,956
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-2 225,952
Aux émissions	157 401,134
Aux rachats	-159 627,086
Total des sommes non capitalisables	57 039,617

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30.09.2023 à **-12 686,814 Dinars** et se détaillant comme suit :

	Montant au 30/09/2023
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	-7 714,560
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	-4 851,036
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-121,218
Aux émissions	-31 606,370
Aux rachats	31 485,152
Total des sommes capitalisées	-12 686,814

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2022 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2023 statuant sur les états financiers de l'exercice 2022 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2022	-5 734,593
Régularisation du résultat capitalisable	883,557
Sommes capitalisées – Exercice 2022	-4 851,036

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ;

Le solde de ce poste au 30.09.2023 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2023
Résultat capitalisable de la période	851,252
Régularisation du résultat capitalisable de la période	474,246
Résultat capitalisable de l'exercice clos	0
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	0,000
Sommes capitalisables	1 325,498

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2023	30/09/2022
• Revenus des placements	4,174	3,846
• Charges de gestion des placements	-1,791	-1,763
• Revenus net des placements	2,383	2,084
• Autres charges d'exploitation	-2,221	-2,218
• Résultat d'exploitation	0,163	-0,135
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,091	0,117
Sommes capitalisables de la période	0,253	-0,018
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,091	-0,117
• Variation des +/- values potentielles/titres	1,838	2,541
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,267	-0,160
• Frais de négociation de titres	-0,002	-0,030
Résultat net de la période	1,733	2,216

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/09/2023	30/09/2022
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1,616%	1,610%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	2,004%	2,026%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	0,147%	-0,123%
Actif net moyen	579 865,336	567 490,285

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce, à compter du 1er Avril 2003, Celle-ci est chargée notamment de la gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur

la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

A noter qu'à partir du 15/07/2021, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV OPPORTUNITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES

AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY pour la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 1 005 352 DT et un résultat de la période de 29 350.

- – **Rapport sur les états financiers intermédiaires :**

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV SECURITY, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV SECURITY» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès- verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

- – **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2023, 29,87 % de l'actif de la société SICAV Security, soit 9,87 % au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 705 004 DT au 30 Septembre 2023, et représente une quote-part de 70,13 % de l'actif de la société SICAV Security, soit 9,87 % au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 01 Novembre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna Rachikou

BILAN ARRETE AU 30-09-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille Titres		705 004	701 471	683 926
AC1a Action, valeurs assimilées et droits rattachés	4.1	178 161	180 589	167 029
AC1b Obligations et valeurs assimilées	4.2	526 843	520 882	516 897
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		300 348	309 586	299 307
AC2a Placements monétaires	4.4	222 235	221 934	222 004
AC2B Disponibilités		78 113	87 652	77 303
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 005 352	1 011 057	983 233
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	4.6	987	969	1 006
PA2 - Autres créditeurs divers	4.7	272	270	267
Total Passif		1 259	1 239	1 273
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	4.8	967 175	975 667	939 536
CP2 Sommes distribuables		36 918	34 151	42 424
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		23	33	32
CP2b Sommes distribuables de l'exercice en cours		36 895	34 118	42 392
Actif Net		1 004 093	1 009 818	981 960
Total Passif et Actif Net		1 005 352	1 011 057	983 233

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2023 AU 30-09-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Note	Période	Période	Période	Période	Période
			du 01/07/2023 au 30/09/2023	du 01/01/202 3 au 30/09/202 3	du 01/07/20 22 au 30/09/20 22	du 01/01/202 2 au 30/09/202 2	du 01/01/202 2 au 31/12/202 2
En TND							
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	4.3	9 766	34 635	9 351	33 141	42 548
PR1a	Dividendes		1 190	8 924	626	7 237	7 237
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 576	25 711	8 725	25 904	35 311
PR 2	Revenus des placements monétaires	4.5	4 563	13 074	3 924	11 065	15 070
	Total des revenus des placements		14 328	47 709	13 275	44 206	57 618
CH 1	Charges de gestion des placements	4.9	(3 103)	(9 035)	(2 973)	(8 958)	(12 098)
	Revenus Nets des Placements		11 226	38 674	10 302	35 248	45 520
CH 2	Autres charges	4.10	(436)	(1657)	(290)	(1 130)	(1 432)
	Résultat d'exploitation		10 790	37 017	10 012	34 118	44 088
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		(1 276)	(121)	271	-	(1 697)
	Sommes distribuables de la période		9 514	36 895	10 283	34 118	42 391
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		1 276	121	(271)	-	1 697
	<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		(18 296)	(9 159)	3 297	(8 840)	(18 130)
	<u>Frais de négociation de titres</u>		(74)	(109)	(40)	(40)	(103)
	<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		1 600	1 600	3 164	3 164	5 684
	Résultat Net de la Période		(5 980)	29 350	16 433	28 402	31 539

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF
NET POUR LA PERIODE DU 01-01-2023
AU 30-09-2023**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	(5 980)	29 350	16 434	28 402	31 539
AN1a - <u>Résultat d'exploitation</u>	10 790	37 017	10 013	34 118	44 088
AN1b - <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	(18 296)	(9 159)	3 297	(8 840)	(18 130)
AN1c - <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	1 600	1 600	3 164	3 164	5 684
AN1d - <u>Frais de négociation de titres</u>	(74)	(109)	(40)	(40)	(103)
AN2 - <u>Distributions de dividendes</u>	-	(42 995)	-	(39 724)	(39 724)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	(38 645)	35 778	6 496	(1 335)	(32 330)
AN3a <u>Souscriptions</u>	19 473	376 860	88 183	386 658	718 709
CSS <u>Capital</u>	18 938	369 121	86 077	373 069	695 234
RSNDS <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	(175)	(446)	(544)	(2 136)	(4 381)
RSD <u>Régularisation des sommes distribuables</u>	710	8 185	2 650	15 725	27 857
AN3b	(58 712)	(341 082)	(81 687)	(387 993)	(751 039)
<u>Rachats</u>					
CSR <u>Capital</u>	(56 659)	(333 276)	(79 805)	(374 114)	(726 888)
RSNDR <u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	(66)	(93)	498	2 215	5 772
RSD <u>Régularisation des sommes distribuables</u>	(1 986)	(7 713)	(2 380)	(16 094)	(29 923)
Variation de l'actif net	(45 219)	22 132	22 930	(12 657)	(40 515)
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a <u>Début de période</u>	1 049 311	981 961	986 888	1 022 475	1 022 475
AN4b <u>Fin de période</u>	1 004 093	1 004 093	1 009 818	1 009 818	981 960
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>					
AN5a <u>Début de période</u>	58 845	54 572	55 969	56 389	56 389
AN5b <u>Fin de période</u>	56 654	56 654	56 329	56 329	54 572
Valeur liquidative	17,723	17,723	17,927	17,927	17,994
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé</u>	(2,43)%	3,76%	6,61%	3,72%	3,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

• **PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

• **REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

• **PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille- titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

• **Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

• **Evaluation des placements**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 30 Septembre 2023 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

- **Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 Septembre 2023 un montant de 178 162 DT se détaillant comme suit :

Code ISIN	Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
	Actions	14 820	68 691	132 498	13,20%
TN0007400013	CARTHAGE CIMENT	3 100	5 115	6 374	0,63%
TN0003200755	ICF	70	5 019	5 104	0,51%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	600	4 900	5 122	0,51%
TN0007610017	SAH	600	5 025	5 047	0,50%
TN0001100254	SFBT	5 000	8 186	63 130	6,29%
TN0007440019	TELNET HOLDING	1 400	10 820	8 817	0,88%
TN0007270010	TPR	1900	10 056	9 443	0,94%
TN0003900107	UIB	850	9 560	19 550	1,95%
TN0007720014	UNIMED	1300	10 010	9 913	0,99%
	Titres OPCVM	427	45 136	45 664	4,55%
TN0001700319	CAP OBLIG SICAV	427	45 136	45 664	4,55%
	Total	15 247	113 827	178 162	17,74%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2023 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01/07/2023	Acquisition	Remboursement ou Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30-09-2023
Actions	4 800	15 035	6 400	4 800	1 600	15 035
SOTIPAPIER	4 800	0	6 400	4 800	1 600	0
SAH	0	5 025	-	-	-	5 025
UNIMED	0	10 010	-	-	-	10 010
Titres OPCVM	0	0	0	0	0	0
CAP OBLIG SICAV	0	0	0	0	0	0
Total	4 800	15 035	6 400	4 800	1 600	15 35

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 Septembre 2023 un montant de 526 842 DT et se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
	Emprunts d'Etat	4 500	362 500	365 413	36,39%
TN0008000895	EMP NAT T2 2021 cat B	2 000	200 000	201 312	20,05%
TN0008000515	EMP NAT 2014 Cat C	1 000	12 500	12 679	1,26%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T2 2022 cat B	500	50000	51 107	5,09%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T3 2022 cat B	500	50000	50 133	4,99%
TN0009050014	EMP NAT T3 2023 cat CB	500	50000	50 182	5,00%
	Emprunts de Sociétés	3 815	156 300	161 429	16,08%

TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1	750	30 000	30 728	3,06%
TN0004700100	ATL 2023-2	500	50 000	50 622	5,04%
TN0006610539	Attij leasing 2019/1	700	14 000	14 381	1,43%
TN0007310485	HL 2018-2	200	4 000	4 213	0,42%
TN0007310535	HL 2020-02	500	30 000	32 244	3,21%
TN0002102069	TL SUB 2018	665	13 300	14 094	1,40%
TN0003900248	UIB 2009-1	500	15 000	15 146	1,51%
Total		8 315	518 800	526 842	52,47%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du troisième trimestre 2023 est le suivant :

Désignation	Coût		Remboursement ou cession	Coût	Plus, ou moins- values réalisées	Coût
	d'acquisition au 01-07-2023	Acquisition		d'acquisition des titres cédés / Remboursées		d'acquisiti on au 30-09- 2023
Emprunts d'Etat	0	50 000	0	0	0	50 000
EMP NAT 2023 T3 9,8%	0	50 000	0	0	0	50 000
Emprunts de Sociétés	0	50 000	0	0	0	50 000
ATL 2023-2	0	50 000	0	0	0	50 000
Total	0	100 000	0	0	0	100 0

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 766 DT pour la période allant du 01 Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07- 2023 au 30-09- 2023	Période du 01-01- 2023 au 30-09- 2023	Période du 01-07- 2022 au 30-09- 2022	Période du 01-01- 2022 au 30-09- 2022	Période du 01-01- 2022 au 31-12- 2022
Revenus des actions (Dividendes)	1 190	8 924	626	7 237	7 237
Revenus des Emprunts d'Etat	5 776	17 080	4 964	13 047	18 802
Revenus des Emprunts de Sociétés	2 800	8 631	3 761	12 857	16 510
Total	9 766	34 635	9 351	33 141	42 548

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 Septembre 2023 à 222 235 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
Placement à terme				
PLT 30-10-2023	110	110 000	110 890	11,04%
PLT 21-11-2023	110	110 000	111 345	11,09%
Total	220	220 000	222 235	22,13%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 4 562 DT pour la période allant du 01 Juillet 2023 au 30 Septembre 2023 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2023 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2023 au 30-09-2023	Période du 01-01-2023 au 30-09-2023	Période du 01-07-2022 au 30-09-2022	Période du 01-01-2022 au 30-09-2022	Période du 01-01-2022 au 31-12-2022
Revenus des placements à terme	4 563	13 074	3 924	11 065	15 070
Total	4 563	13 074	3 924	11 065	15 70

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITALFINANCES. Elle s'élève à 987 DT au 30 Septembre 2023 contre 1 006 DT au 31 Décembre 2022.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
TCL à payer	17	17	11
Retenue à la Source	172	172	171
Redevance CMF	83	81	84
Total	272	270	267

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2023 au 30 septembre 2023 s'élève à 44 625 DT et se détaille comme suit:

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(54 731)
Variation de la part Revenu	9 512
Variation de l'Actif Net	(45 219)

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2023 se détaillent ainsi :

Désignation	Capital au 01/07/2023	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2023
Montant	1 013 102	18 938	(56 659)	975 381 (*)
Nombre de titres	58 845	1 100	3 291	56 654
Nombre d'actionnaires	44	0	3	41

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/07/2023. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/07/2023 au 30/09/2023).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2023
Capital sur la base part de capital de début de période	975 381
Variation des +/- values potentielles sur titres	(9 159)
+/- values réalisées sur cession de titres	1 600
Frais de négociation de titres	(109)
Régul des sommes non distribuables de la période	(539)
Capital au 30.09.2023	967 5

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2023 au 30-09-2023	Période du 01-01-2023 au 30-09-2023	Période du 01-07-2022 au 30-09-2022	Période du 01-01-2022 au 30-09-2022	Période du 01-01-2022 au 31-12-2022
Rémunération du gestionnaire	3 103	9 035	2 973	8 958	12 098
Total	3 103	9 035	2 973	8 958	12 098

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2023 s'élève à 3 103 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

4.10 Note sur les autres charges :

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01-07-2023	Du 01-01-2023	Du 01-07-2022	Du 01-01-2022	Du 01-01-2022
	Au 30-09-2023	Au 30-09-2023	Au 30-09-2022	Au 30-09-2022	Au 31-12-2022
Redevance CMF	261	759	250	753	1 017
TCL	39	122	40	117	155
Autres Impôts et Taxes	136	775	0	260	260
Total	436	1 657	290	1 130	1 432